

<https://www.aefinfo.fr/depeche/679834>

✍ Erwin Canard

🕒 4 min read

Le ministère lance officiellement les concertations dans les écoles et établissements scolaires

"Notre école, faisons-la ensemble". Tel est le slogan retenu par le MEN pour les concertations locales sur les "réformes éducatives", lancées par le ministère le 29 septembre 2022. Les débats auront lieu à partir d'octobre dans les écoles, collèges et lycées volontaires. Comme Pap Ndiaye l'indiquait dans une interview à AEF info, il n'y a en revanche "pas de date butoir" pour les organiser ([lire sur AEF info](#)). Le ministère propose un guide, des ressources et un kit de communication et détaille trois étapes facultatives pour conduire les consultations.



Les équipes éducatives ont la possibilité de débattre du projet de leur établissement. © Headway - Unsplash

Avec cette concertation, promesse de campagne d'Emmanuel Macron ([lire sur AEF info](#)), il s'agit, précise le ministère dans un communiqué, de "faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires". Les concertations sont ouvertes "aux personnels, aux familles, aux élèves, ainsi qu'aux élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu économique local, etc."

trois étapes possibles

La démarche comprend "trois étapes facultatives", distinctes l'une de l'autre :

- **"mettre en place une concertation initiale"** : les concertations se tiendront dans les établissements scolaires sous le pilotage des directeurs d'école et chefs d'établissement, et selon les modalités arrêtées avec les équipes éducatives,
- **"élaborer un projet pédagogique"** : ce projet a vocation à nourrir le projet d'école ou d'établissement. Il ne s'y substitue pas. L'idée est d'enrichir l'existant ou de créer un projet pédagogique qui s'y adosse. Aucun cahier des charges n'est imposé aux équipes,
- **"solliciter un financement"** : les projets pédagogiques pourront être financés dans le cadre d'un fonds de soutien pédagogique doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat". 150 M€ sont fléchés pour ce fonds dans le budget 2023 du ministère ([lire sur AEF info](#)).

Les équipes pourront être accompagnées par "les [CARRIE](#), les référents académiques [CNR](#) et les équipes de Réseau Canopé qui ont suivi une session de formation". Le ministère met également [en ligne](#) "un [guide](#), des ressources (fiches méthodologiques, outils d'animation élaborés par Canopé ou le Lab 110 bis, etc.) ainsi qu'un kit de communication".

Le ministère précise que son objectif n'est "pas de fixer le cadre national de concertations dont l'objet, le périmètre et les modalités seront arrêtés au niveau de chaque école ou établissement, mais de proposer des outils d'aide à la réflexion et à l'animation des échanges pour les équipes qui le souhaiteraient".

Des documents sont notamment proposés pour établir le portrait de l'école ou de l'établissement souhaitant organiser une consultation. Des pistes sont aussi proposées

pour mobiliser les élèves. Le MEN précise l'articulation possible avec l'évaluation des écoles et des établissements engagée depuis septembre 2020.

Pour organiser ces débats, les enseignants auront deux journées banalisées dans le second degré et, dans le premier degré, 12 heures prises sur les 108 heures prévues pour les autres missions que l'enseignement. Le ministre indiquait à AEF info que "les rectorats sont les mieux placés pour apprécier les projets prioritaires pour leur territoire. Il n'est pas question que le ministère regarde ou sélectionne les projets par-dessus les rectorats. Notre boussole est l'intérêt de l'élève, avec trois priorités : la réussite scolaire, l'égalité des chances et le bien-être". Aussi, "les projets devront être évalués, sur des critères variables selon la nature des projets, pour voir ce qui marche bien et ce qui marche moins bien".

Une synthèse des concertations sera établie au niveau national dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) pour "alimenter les réflexions sur les évolutions du système éducatif". Un premier bilan devrait être tiré lors de la prochaine réunion du CNR, programmée en décembre.

Le [SNPDEN-Unsa](#) ([lire sur AEF info](#)) ainsi que plusieurs syndicats enseignants prédisent que "peu d'établissements s'empareront de ces débats".

Generated with Reader Mode